

LETTRE DE LA RECHERCHE



**DIRECTION GÉNÉRALE DES ETUDES,
FINANCES ET RELATIONS INTERNATIONALES**

Sommaire

1

ÉDITORIAL

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) accorde une importance stratégique à la recherche et la production de connaissances... **P.3**

2

ENTRETIEN AVEC M. YVON SANA BANGUI, GOUVERNEUR DE LA BEAC

Yvon Sana Bangui est un haut fonctionnaire centrafricain né le 25 mai 1974 à Bégoua (dans la région de la Lobaye, en République centrafricaine). Il est marié et ... **P.5**



3

ETUDES ET ANALYSES

- Orientation de la politique monétaire de la BEAC en 2025 – MAHAMAT DJIBRINE SOULEYMAN (DGEFRI)... **P.11**

5

SYNTHÈSE DES TRAVAUX DE RECHERCHE EN 2025 P.41

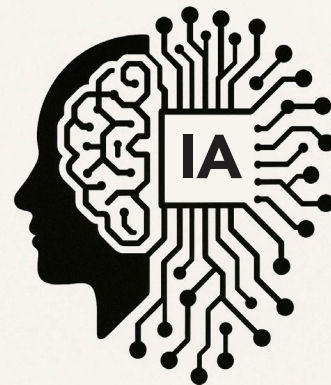
Evaluation du taux d'intérêt naturel dans la CEMAC, par Evrard Ulrich Mounkala... **P.35**



4

ACTIVITÉS DE RECHERCHE

- Participation du Gouverneur de la BEAC à la conférence internationale de la BCEAO sur l'intelligence artificielle... **P.27**



M. Evrard Ulrich Herménégilde MOUNKALA

Directeur des Etudes, de la Recherche,
des Statistiques et des Relations Internationales

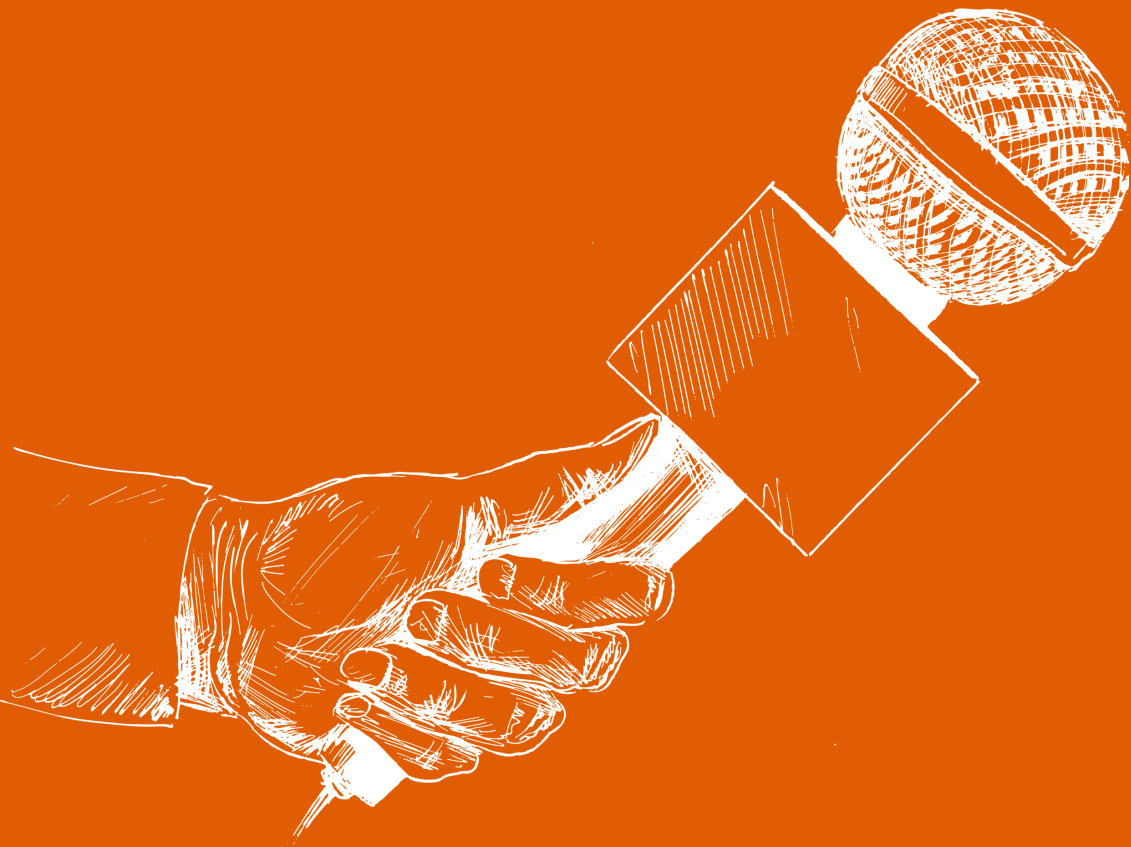


« La Banque des Etats de l’Afrique Centrale (BEAC) accorde une importance stratégique à la recherche et la production de connaissances économiques et financières. Dans ce contexte la gouvernance, entendue comme *l’ensemble des règles, structures, processus décisionnels et mécanismes d’incitation*, joue un rôle déterminant dans la qualité, l’efficacité et la visibilité de la recherche menée au sein de l’institution. Ce rôle est multi dimensionnel et peut être perçu au travers des décisions, orientations et arbitrages opérés au niveau des pôles de compétences du Management de la Banque Centrale. Chacun des six membres du Gouvernement de la BEAC, comme l’illustre la deuxième étude de ce numéro, exerce une influence spécifique, directe ou indirecte, sur la production scientifique, la qualité des analyses macroéconomiques, l’accès aux données et les innovations méthodologiques. Il n’en demeure pas moins que des défis se présentent et induisent de manière dynamique des mises à jour et des réformes dans la pratique au sein de notre Institution comme l’atteste la conclusion de la première étude.

L’organisation des activités de recherche au cours de l’année 2025 a été faite de manière à répondre à certains défis. La coopération avec les universités, grandes écoles et centres de recherche a été intensifiée par le Gouverneur, et le Vice-Gouverneur a pour cela porté le flambeau de la BEAC dans les tribunes de recherche où notre Institution a été invitée. Parallèlement, le Directeur Général des Etudes, Finances et Relations Internationales a mis en place une tribune destinée aux échanges avec les milieux universitaires et des affaires : la *Journée Economie et Finance* était ainsi à sa première édition. Toujours dans le domaine de la coopération, les cadres de la BEAC ont participé à des séminaires organisés par les universités de la Zone. Enfin, la DERSRI a organisé un atelier destiné à l’amélioration de ses outils de prévision et la prise en compte de l’intelligence artificiel dans les modèles.

Ce numéro de la Lettre de la Recherche présente une interview du Gouverneur, Monsieur Yvon SANA BANGUI, et informe sur les différentes activités de recherche réalisées à la Banque Centrale au cours de l’année 2025. »

Le DERSRI



MONSIEUR YVON SANA BANGUI,

Gouverneur de la BEAC



Monsieur le Gouverneur, pouvez-vous nous dire qui est M. Yvon SANA BANGUI et quel est son parcours ?

Yvon Sana Bangui est un haut fonctionnaire centrafricain né le 25 mai 1974 à Bégoua (dans la région de la Lobaye, en République centrafricaine). Il est marié et père de quatre enfants. Depuis le 1^{er} mars 2024, il occupe la fonction de Gouverneur de la Banque des Etats de l’Afrique centrale (BEAC), l’institution monétaire commune des six pays membres de la CEMAC (Cameroun, Congo, Gabon, République centrafricaine, Tchad et Guinée équatoriale). En 2025, il a également été élu Président de l’Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) pour un mandat d’un an, ce qui montre la confiance de ses pairs africains dans son leadership régional.

Yvon Sana Bangui a un solide parcours universitaire : Baccalauréat série C au lycée Barthélémy Boganda à Bangui. Il s’est tourné vers des études spécialisées dans les domaines des Mathématiques appliquées, informatique & télécoms, puis économie et gestion publique. Il démarre sa carrière comme Ingénieur data, enseignant, puis cadre et Directeur Central à la BEAC. Sous son leadership, il a été élevé au rang de Grand Officier de l’Ordre du Mérite communautaire de la CEMAC en 2025, en reconnaissance de ses efforts pour renforcer la stabilité monétaire régionale.

Depuis mars 2024, les Chefs d’Etats de la sous-région ont placé leur confiance en vous, en vous nommant Gouverneur de la BEAC, pouvez-vous nous dire sous quel objectif général avez-vous placé votre mandat ?

J’ai placé mon mandat à la tête de la Banque des Etats de l’Afrique centrale (BEAC) autour d’un objectif général stratégique visant à renforcer la stabilité économique et monétaire de la Zone CEMAC tout en modernisant l’institution pour qu’elle joue un rôle moteur dans le développement régional. En d’autres termes, mon ambition principale est de consolider la BEAC comme un pilier de stabilité monétaire, de modernisation financière et de développement économique pour les pays de la CEMAC. Cela se traduit notamment par : (i) la restauration de la confiance et de la transparence dans la gestion monétaire au sein de la BEAC, avec une volonté affichée d’insuffler une nouvelle dynamique et la transparence dans la conduite de la politique monétaire ; (ii) l’adoption d’un plan stratégique pour faire de la BEAC une institution plus moderne, performante et souveraine, notamment via un cadre stratégique jusqu’en 2030 qui vise à renforcer la résilience institutionnelle, la digitalisation et l’efficacité opérationnelle et ; (iii) l’accompagnement des Etats membres dans leurs réformes structurelles pour soutenir la croissance, améliorer la discipline budgétaire et promouvoir l’inclusion financière dans la région.

En perspectives et plus largement au-delà de la BEAC, quand j'ai été élu Président de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA), j'ai fait de l'opérationnalisation de l'Institut monétaire africain (IMA) une priorité : ce projet vise à poser les bases d'une intégration monétaire africaine plus large et à préparer la création d'une banque centrale africaine à terme, renforçant ainsi l'autonomie économique du continent.

Quelle place accordez-vous à la recherche dans cet objectif général ?

La recherche joue un rôle important dans l'atteinte de l'objectif général que je me suis fixé à la tête de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), même si ce n'est pas toujours présenté de manière isolée comme une priorité séparée, mais plutôt comme un pilier intégré du pilotage stratégique, de la prise de décision et du renforcement institutionnel. La BEAC dispose d'une structure dédiée à la recherche, aux études et aux statistiques : la Direction des Etudes, de la Recherche, des Statistiques et des Relations Internationales (DERSRI), qui réalise des études et travaux de recherche pour appuyer l'élaboration et la mise en œuvre de la politique monétaire et les décisions stratégiques institutionnelles. Ces recherches couvrent des analyses économiques, monétaires et financières pertinentes pour la zone CEMAC. Cela signifie que l'analyse empirique et les études sont utilisées comme fondement pour piloter la politique monétaire, évaluer les tendances économiques, mieux comprendre les risques et ajuster les actions de la Banque Centrale en conséquence.

La recherche alimente la prise de décision stratégique : les rapports annuels et les travaux des comités spécialisés (comme le Comité de Politique Monétaire - CPM) s'appuient sur des données statistiques et des analyses économiques approfondies pour prendre des décisions sur les taux, la liquidité, l'inflation projetée et d'autres indicateurs clés. Cela montre que la recherche est intégrée aux processus de gouvernance interne de la BEAC,

influençant directement ceux-ci. Par ailleurs, la recherche soutient les collaborations régionales et internationales. La BEAC participe à des rencontres d'experts, symposiums et échanges techniques avec d'autres banques centrales (ex. via l'Association des Banques Centrales Africaines – ABCA) et avec des organisations internationales (FMI, banques centrales partenaires, etc.). Ces forums impliquent souvent partage d'études, analyses de scénarios, et réflexions sur des sujets d'actualité (stabilité financière, changements climatiques et impacts économiques, inclusion financière, etc.). En tant que président de l'ABCA, je promeus des initiatives qui reposent sur des travaux techniques et études approfondies, notamment l'opérationnalisation de l'Institut Monétaire Africain, qui aura lui-même une composante de recherche essentielle pour l'intégration monétaire africaine.

En somme, la recherche est un outil central pour éclairer la décision stratégique et la politique monétaire de la BEAC, elle alimente les analyses économiques, prospectives et statistiques qui sous-tendent les choix techniques de la Banque Centrale. Elle soutient aussi la participation active de la BEAC dans les échanges intellectuels et techniques régionaux et internationaux, renforçant la crédibilité de l'institution et favorisant l'innovation dans les pratiques monétaires et financières. En définitive, elle n'est pas un objectif isolé mais un levier stratégique pour renforcer la pertinence, l'efficacité et la crédibilité de l'action monétaire dans la zone CEMAC.

Au fil de vos actions, apparaît une ouverture importante vers le monde académique, pouvez-vous nous donner les ressorts de cette ouverture ?

La recherche économique constitue un pilier stratégique de la décision monétaire, permettant de mieux comprendre les spécificités des économies de la CEMAC et d'anticiper les risques macroéconomiques et financiers. L'ouverture vers le monde académique comporte quatre ressorts (i) renforcer l'expertise régionale et par

conséquent, soutenir la production de connaissances adaptées aux réalités économiques, sociales et financières de la zone CEMAC ; (ii) moderniser les outils et méthodes en vue d'intégrer des modèles analytiques avancés et des méthodes prospectives pour améliorer la prévision et la prise de décision ; (iii) valoriser le capital humain et développer les compétences des économistes de la BEAC tout en favorisant le dialogue avec les chercheurs et enseignants-chercheurs ; puis (iv) favoriser la collaboration durable et établir des partenariats avec les universités africaines et internationales, accueillir des doctorants et chercheurs invités, organiser des séminaires et ateliers conjoints.

En tant que responsable stratégique de la gouvernance de la recherche à la BEAC, quelles actions envisagez-vous pour améliorer les résultats de cette recherche ?

La conduite de la politique monétaire dans la CEMAC s'exerce dans un contexte marqué par (i) une inflation de plus en plus influencée par des chocs externes ; (ii) une transmission monétaire incomplète et hétérogène ; (iii) de fortes asymétries structurelles entre Etats membres et ; (iv) des interactions croissantes entre politique monétaire, finances publiques et stabilité financière. Dans ce contexte, le CPM doit disposer d'analyses robustes, prospectives et adaptées à la réalité de l'Union, afin d'améliorer la qualité, la cohérence et la crédibilité des décisions. En définitive, la recherche sera positionnée comme un outil structurant de l'aide à la décision du CPM, intégré de manière systématique : (i) à la préparation des décisions de politique monétaire ; (ii) à l'évaluation des risques macroéconomiques et financiers ; et (iii) à l'analyse ex post des décisions prises.

A ce sujet, le renforcement de la recherche devra reposer sur quatre principes (i) la primauté de la décision lui imposant de répondre aux besoins concrets du CPM ; (ii) la rigueur et le pragmatisme au travers d'une excellence analytique avec des outils utilisables par les décideurs ; (iii) l'anticipation

et donc la priorité aux scénarios, aux risques et aux non-linéarités ; et (iv) la responsabilité institutionnelle qui impose transparence et évaluation ex post.

Comme Président du Comité de Politique Monétaire, quelle(s) thématique(s) de recherche pensez-vous permettre à cet organe d'améliorer sa prise de décision ?

La mission fondamentale qui nous est confiée à la Banque des Etats de l'Afrique centrale est claire : préserver la stabilité monétaire de notre union, condition indispensable d'une croissance saine, durable et inclusive dans nos Etats membres. Dans un environnement mondial marqué par l'incertitude, la volatilité des marchés, la multiplication des chocs exogènes et la complexité croissante des économies, la politique monétaire ne peut plus être guidée par l'intuition seule. Elle doit être éclairée par une recherche économique rigoureuse, adaptée à nos réalités et tournée vers l'action.

C'est pourquoi je souhaite réaffirmer avec force que la recherche constitue un pilier stratégique de la prise de décision du Comité de Politique Monétaire. Nos décisions en matière de taux d'intérêt, de liquidité ou de conditions monétaires doivent reposer sur une compréhension approfondie des mécanismes économiques propres à la CEMAC. Nous devons mieux analyser (i) les déterminants de l'inflation dans notre union ; (ii) les canaux de transmission de la politique monétaire ; (iii) les éventuelles non-linéarités et seuils à partir desquels l'inflation, les réserves de change ou l'activité réagissent différemment à nos instruments. La recherche doit ainsi nous permettre de prendre des décisions plus fines, mieux calibrées et plus prévisibles, afin de renforcer l'efficacité de notre action et la crédibilité de notre institution.

Cette recherche doit en outre être au service d'une union monétaire hétérogène. La CEMAC est en effet une union monétaire composée d'économies diverses par leur structure, leur exposition aux chocs et leur dynamique budgétaire. Dans ce contexte, une

politique monétaire unique exige une analyse différenciée, portant sur (i) la mesure des asymétries entre Etats membres ; (ii) l'évaluation des effets redistributifs de nos décisions ; et (iii) l'identification des compromis entre stabilité régionale et situations nationales. Notre ambition est claire : mieux intégrer la diversité économique de la CEMAC dans nos arbitrages collectifs, sans remettre en cause l'unicité de la politique monétaire.

La stabilité monétaire ne peut être dissociée de la stabilité financière. A ce sujet, la recherche doit éclairer les interactions entre (i) politique monétaire et systèmes bancaires ; (ii) dette publique, financement des Etats et risques systémiques ; et (iii) politique monétaire et politiques budgétaires nationales. A travers des analyses approfondies et des scénarios de stress, la recherche doit nous permettre d'anticiper les vulnérabilités, plutôt que d'y réagir a posteriori.

La recherche doit nous permettre d'anticiper les chocs et renforcer la résilience. Les économies de la CEMAC restent fortement exposées aux chocs externes : fluctuations des prix des matières premières, tensions géopolitiques, resserrements monétaires internationaux, chocs climatiques. La recherche doit par conséquent devenir un instrument d'anticipation stratégique, en développant : (i) des modèles de prévision robustes ; (ii) des analyses prospectives de scénarios ; et (iii) des outils d'évaluation des marges de manœuvre monétaires. Notre objectif est de bâtir une politique monétaire plus préventive, plus contracyclique et plus résiliente.

Mon souhait est également de la voir poursuivre la modernisation de nos outils d'analyse et de prévision : (i) modèles macroéconomiques multi-pays ; (ii) approches non-linéaires et à régimes ; puis (iii) complémentarité entre modèles économiques et nouvelles méthodes quantitatives. Cette modernisation n'est pas une fin en soi ; elle vise à améliorer la qualité, la cohérence et la robustesse des décisions du Comité de Politique Monétaire.

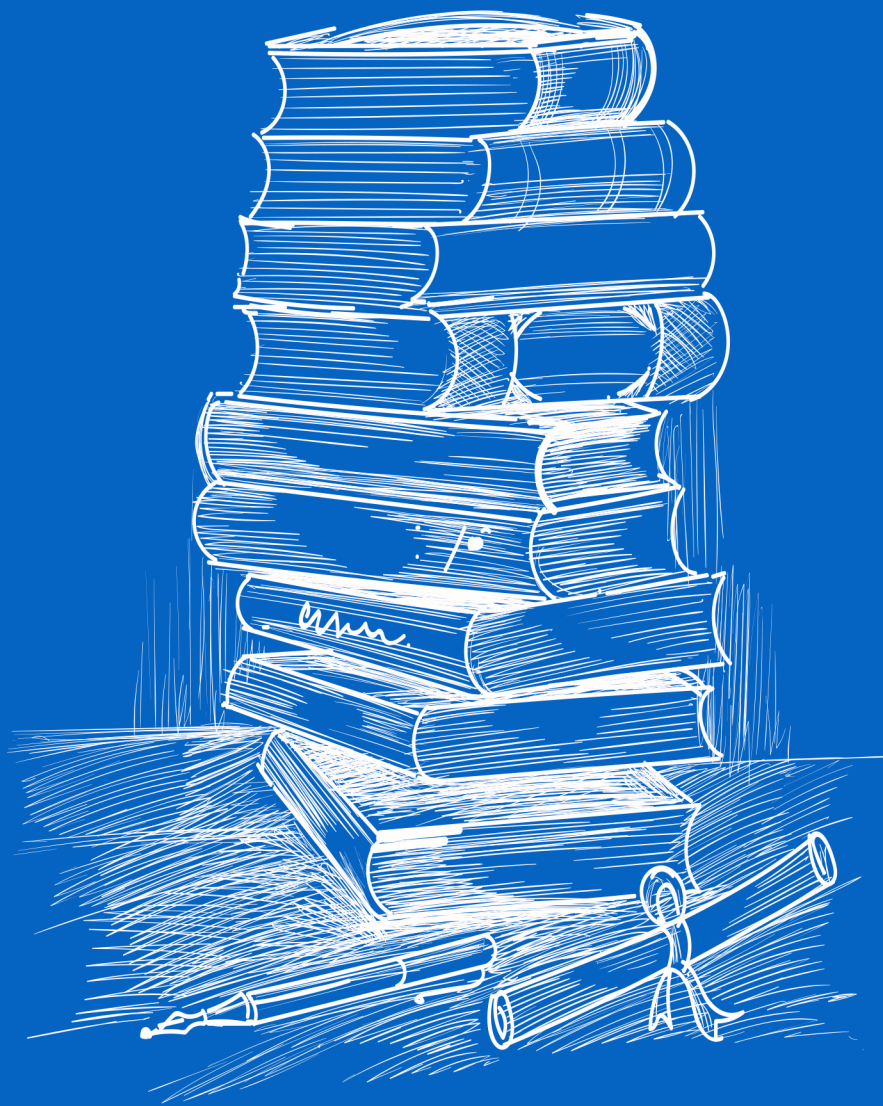
Enfin, permettez-moi de lier recherche, communication et crédibilité. La recherche doit contribuer directement à la qualité de notre communication. Une décision bien expliquée, fondée sur des analyses solides, est une décision plus efficace. En renforçant la transparence, la lisibilité et l'évaluation ex post de nos décisions, la recherche participe à l'ancrage des anticipations, à la confiance des agents économiques et à la crédibilité de la BEAC.

En clair, la recherche n'est pas un exercice académique détaché de l'action. Elle est un instrument de gouvernance monétaire, un appui stratégique à la décision et un levier de crédibilité institutionnelle. Sous mon mandat, la BEAC continuera de faire de la recherche : (i) un outil d'anticipation ; (ii) un support à la décision collective ; et (iii) un moteur de modernisation de notre politique monétaire au service de la stabilité et du développement de la CEMAC.

Propos recueillis par Thierry MVONDO



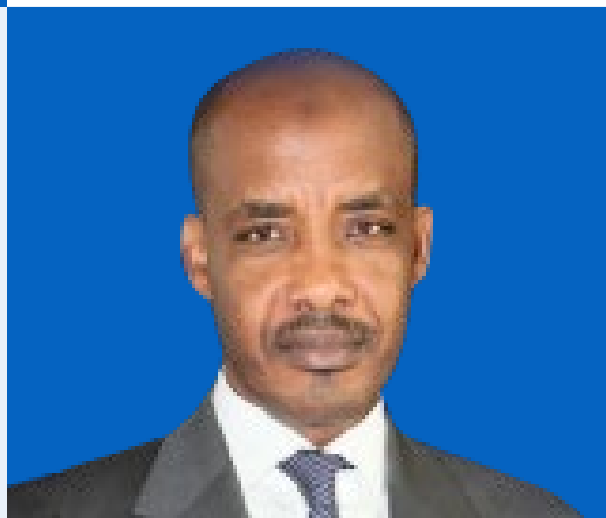
MONSIEUR YVON SANA BANGUI
Gouverneur de la BEAC



ORIENTATION DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE DE LA BEAC EN 2025

MAHAMAT DJIBRINE SOULEYMAN,

*Directeur Général des Etudes,
Finances et Relations Internationales*



En 2025, la politique monétaire de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) s'est inscrite dans une démarche pragmatique d'arbitrage entre stabilité externe et stabilité interne, sans perdre de vue le soutien à l'activité économique. Dans un contexte marqué par une érosion relative des réserves de change et une inflation maîtrisée, l'orientation de la politique monétaire a évolué de manière séquentielle : un assouplissement prudent en début d'année, suivi d'une phase de stabilisation, puis d'un resserrement ciblé en fin d'exercice. Cette contribution propose une analyse de ces choix, destinée à éclairer le débat sur la conduite de la politique monétaire dans l'UMAC.

1. Contexte macroéconomique : marges de manœuvre et contraintes

L'environnement macroéconomique de la CEMAC en 2025 reste caractérisé par une croissance modérée (environ 2,5 %) et encore largement dépendante du secteur extractif. Cette dynamique, insuffisante pour générer une transformation structurelle profonde, limite l'efficacité du canal du crédit bancaire.

Parallèlement, l'inflation a poursuivi sa décélération pour s'établir en dessous du seuil communautaire de 3 %, traduisant à la fois l'atténuation des chocs importés et l'impact différé du resserrement monétaire antérieur.

Cette configuration a temporairement desserré la contrainte de stabilité des prix, ouvrant un espace pour un soutien conjoncturel à l'activité. Toutefois, cette marge de manœuvre a été rapidement encadrée par la dynamique des réserves de change. En 2025, leur niveau de couverture des importations a diminué, renforçant la contrainte externe inhérente au régime de change fixe du franc CFA. Cette évolution constitue l'élément structurant de l'orientation monétaire observée au cours de l'année.

2. Séquençage de l'orientation monétaire en 2025

2.1 Un assouplissement conditionnel en début d'année

Au premier trimestre 2025, le Comité de Politique Monétaire (CPM) a procédé à une baisse modérée des taux directeurs, ramenant le taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO) à 4,5 % ; une valeur qui demeure supérieure au taux neutre nominal, selon les travaux de recherche réalisés au sein de la BEAC¹. Cette décision s'inscrivait dans une logique de soutien à la reprise, dans un contexte d'inflation contenue et de faible dynamique du crédit.

D'un point de vue analytique, cet assouplissement peut être interprété comme

¹ Voir les travaux de MOUNKALA 2025 en référence sélective.

un ajustement conjoncturel, compatible avec une règle de politique monétaire élargie intégrant, au-delà de l'inflation et de l'écart de production, les conditions financières domestiques.

2.2 Phase d'attentisme et gestion des risques

À mi-parcours de l'année, la BEAC a adopté une posture d'attentisme, maintenant inchangés ses principaux instruments. Cette phase reflète une évaluation continue des risques, notamment ceux pesant sur la position extérieure de la zone. Elle illustre également

les limites d'une politique monétaire accommodante dans une union caractérisée par des marchés financiers peu profonds et une transmission incomplète.

2.3 Resserrement ciblé et priorité à la stabilité externe

En fin d'année, la dégradation relative des réserves de change a conduit le CPM à relever à nouveau les taux directeurs. Ce resserrement ciblé répond prioritairement à un objectif de stabilisation externe : renforcer l'attractivité des actifs en francs CFA, contenir la demande de devises et préserver la crédibilité du régime de change.

Encadré n°1 : Une règle de Taylor implicite augmentée des réserves en écart

$$TIAO_t = TXN_t + \alpha(\pi_t - \pi^*) + \beta(Y_t - Y_t^*) + \gamma(RES_t - RES_t^*)$$

Avec $TIAO_t$ le taux directeur, $TIAO_t^*$ le taux d'intérêt neutre, π_t l'inflation observée, π^* la cible d'inflation, $Y_t - Y_t^*$ l'écart de production, et $RES_t - RES_t^*$ l'écart entre le niveau effectif de la contrainte extérieure et un niveau jugé adéquat.

Dans ce cadre, le paramètre γ capte la sensibilité de la politique monétaire à la position extérieure. Lorsque les réserves de change se dégradent, la règle implique un resserrement monétaire, même en présence d'une inflation contenue. À l'inverse, une amélioration substantielle des réserves peut créer un espace pour un assouplissement conjoncturel.

L'expérience de l'année 2025 suggère que, de facto, la BEAC applique une telle règle implicite, où la contrainte de réserves joue un rôle disciplinant majeur. Cette approche permet de rationaliser le séquençage observé de la politique monétaire : assouplissement initial sous inflation faible, puis resserrement en réponse à la détérioration de la position extérieure. C'est du reste ce qui est fait dans le cadre de dérivations du TIAO optimal où les pondérations entre contrainte interne et contrainte externe changent en fonction des préférences des membres du CPM et au vu de la conjoncture économique internationale et sous-régionale.

1.1 3. Enseignements analytiques pour la conduite de la politique monétaire à la BEAC

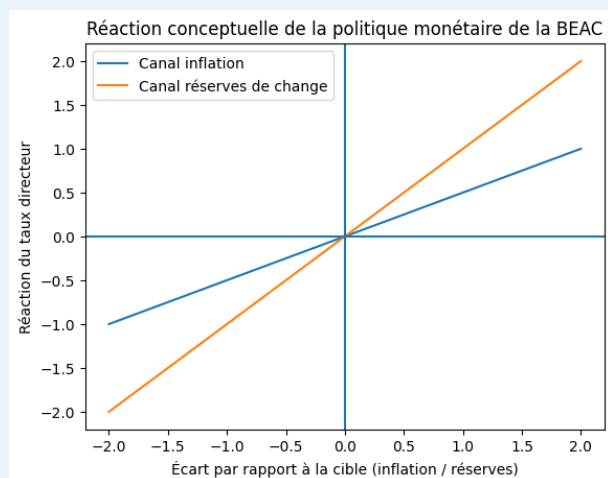
Trois enseignements principaux se dégagent de l'expérience de 2025 :

- primauté de la contrainte externe : malgré une inflation maîtrisée, la dynamique des réserves de change demeure déterminante dans l'orientation de la politique monétaire ;
- transmission monétaire limitée : l'impact des ajustements de taux sur l'activité réelle reste contraint par la structure des

systèmes financiers et la faible profondeur des marchés ;

- nécessité d'une coordination macroéconomique : l'efficacité de la politique monétaire dépend étroitement de la discipline budgétaire et des réformes structurelles mises en œuvre au niveau national.

Le graphique ci-dessous illustre la double dimension de la fonction de réaction de la BEAC suivant les enseignements ci-dessus :



Suivant ce graphique, la fonction de réaction monétaire est asymétrique, : la BEAC réagit plus fortement aux déséquilibres externes qu'aux écarts d'inflation : une configuration cohérente avec une règle de Taylor augmentée de la contrainte extérieure, implicitement observée en 2025.

Suivant le « canal inflation », la pente est plus faible : la réaction du taux directeur est graduelle lorsque l'inflation s'écarte de la cible, surtout dans un contexte d'inflation importée et de transmission monétaire limitée.

Suivant le « canal réserves de change », la pente est plus forte : la réaction est plus énergique lorsque les réserves s'écartent du niveau jugé adéquat, reflétant la primauté de la contrainte externe dans un régime de change fixe.

Le point central (0,0), situation d'équilibre macroéconomique : est la résultante d'une inflation proche de la cible et des réserves suffisantes.

1. Perspectives de recherche et implications de politique économique

Pour les travaux de recherche sur la politique monétaire de la BEAC, l'analyse de l'année 2025 ouvre plusieurs pistes :

- l'intégration explicite de la contrainte de réserves dans les règles de politique monétaire appliquées à la CEMAC ;
- l'évaluation empirique de la transmission des taux directeurs au crédit et à l'inflation ; et
- l'articulation entre politique monétaire commune et hétérogénéité budgétaire des Etats membres.

Ces axes de recherche apparaissent essentiels pour renforcer le cadre analytique de notre politique monétaire, et nourrir le débat interne et académique.

Conclusion

L'orientation de la politique monétaire de la BEAC en 2025 illustre une gestion graduelle et contrainte, où le soutien à l'activité demeure subordonné à la préservation de la stabilité externe. Cette expérience confirme que, dans une union monétaire à régime de change fixe, la crédibilité monétaire repose autant sur la maîtrise de l'inflation que sur la soutenabilité de la position extérieure.

Références sélectives

Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), Rapport de politique monétaire, 2024–2025. BEAC, Communiqués du Comité de Politique Monétaire, 2025.

Fonds Monétaire International (FMI), *Perspectives de l'économie mondiale*, 2025.

Mishkin, F. S., *The Economics of Money, Banking and Financial Markets*, Pearson, 2021.

Evrard MOUNKALA, Évaluation du taux d'intérêt naturel dans la CEMAC, BWP, 2025.

GOVERNANCE ET DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE À LA BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

Thierry Mvondo

Adjoint au Directeur des Etudes, de la Recherche,
des Statistiques et des Relations Internationales en charge du Pôle Recherche



Le Gouvernement de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) s'est résolument lancé dans le développement de la recherche au sein de l'Institution. Les actions engagées vont des ressources allouées à la modernisation et au développement de nouveaux outils, en passant par la mise en place de partenariats avec les universités et centres de recherche dans et hors de la CEMAC. En retour, il est attendu de cette activité, une meilleure contribution au processus de préparation et de prise de décision en matière de politique monétaire. A cet effet, il faut rappeler que la recherche institutionnelle se veut « *Policy-oriented* » : éclairer la décision, sans toutefois se substituer à celle-ci. Elle s'oppose à la recherche empirique voire fondamentale qui est menée dans les universités et centres de recherche, en se nourrissant toutefois de leurs résultats en amont. En aval, elle s'abreuve des questionnements du top management, des organes de décision et de toute entité de l'Institution qui en formule expressément la demande sur un thème précis : (1) comment prendre en compte le changement climatique dans nos outils, nos décisions et nos mécanismes de refinancement ? (2) quel est le canal de transmission monétaire le plus efficace ? (3) Quelle est la nature des chocs (domestiques/étrangers, d'offre ou de demande) qui prédominent au sein d'une économie.

Les réponses aux questions ci-dessous mettent en avant les entités du bloc Etudes, Finances et Relations Internationales. Toutefois, il faut souligner que l'incidence de la Gouvernance sur le développement de la recherche à la BEAC passe par plusieurs mécanismes susceptibles d'être classés suivant les pôles de compétence

de ses membres du Gouvernement. Cette étude revient sur ces mécanismes, en insistant sur l'impact de chaque membre du Gouvernement de la BEAC puis, expose quelques défis et perspectives.

Mécanismes de gouvernance influençant la recherche et leurs effets sur sa qualité

Ces mécanismes vont de la structure organisationnelle au processus de validation scientifique, en passant par les gouvernances des données, budgétaire et des ressources humaines. L'amélioration de la qualité attendue de la recherche tourne autour de l'amélioration de sa pertinence pour la politique monétaire, le renforcement de la capacité analytique, la diffusion des travaux et la transparence.

Structure organisationnelle

La BEAC dispose d'un ensemble de Directions techniques regroupées au sein de la Direction des Études, des Finances et Relations Internationales (DGEFRI), qui porte la plupart des travaux de recherche appliquée. Des cadres d'autres blocs y contribuent également. De même, la clarté des mandats, la division des responsabilités et l'articulation entre le Siège et les Directions Nationales influencent : (i) la coordination des projets ; (ii) l'accès aux données ; et (iii) la diffusion des résultats.

1.2 Gouvernance des données

Une recherche solide repose sur la disponibilité et la qualité des données. A ce sujet, la BEAC a engagé des réformes (modernisation des systèmes statistiques, centralisation des bases

de données, harmonisation de la collecte statistique dans la CEMAC) qui renforcent (i) la fiabilité des résultats ; (ii) la comparabilité régionale ; et (iii) l'accès des chercheurs internes aux séries longues et cohérentes.

1.3 Gouvernance budgétaire

L'allocation budgétaire dédiée aux études et à la recherche influence directement : (i) le financement des projets ; (ii) l'accès aux logiciels spécialisés (MATLAB, Dynare, Python, EViews, R) ; (iii) la participation aux conférences et formations ; et (iv) l'attractivité de la carrière de chercheur au sein de l'Institution.

1.4 Gouvernance des ressources humaines

Les réformes récentes portant sur la montée en compétence, la mobilité interne et l'évaluation axée sur la performance encouragent : (i) la spécialisation (politique monétaire, stabilité financière, IA/ML, macroéconométrie, statistiques) ; (ii) la professionnalisation des travaux de recherche ; et (iii) l'émergence de pôles d'expertise (prévision, modélisation, politique monétaire).

1.5 Processus de validation scientifique

La mise en place de Comités de lecture internes et de procédures de validation renforce (i) la rigueur méthodologique ; (ii) la reproductibilité des résultats ; et (iii) la crédibilité auprès des instances de décision (Comité de Politique Monétaire).

Effets de la gouvernance sur la qualité de la recherche

Le premier effet à trait à l'amélioration de la pertinence pour la politique monétaire. En effet, une gouvernance efficace garantit que les travaux : (i) répondent aux besoins du Comité de Politique Monétaire (CPM) ; (ii) soutiennent la mise en œuvre du régime monétaire (ciblage monétaire révisé, contrôle de la liquidité, transition future vers des outils modernes) ; et (iii) permettent l'anticipation

des pressions inflationnistes, notamment via divers modèles (SBVAR/BVAR, prévisions IA/ML, QPM/CEMAC).

Le deuxième effet à trait au renforcement de la capacité analytique. Ainsi, les réformes de gouvernance ont permis : (i) une montée en qualité des analyses ; (ii) l'adoption de méthodologies avancées (DSGE, SBVAR, ML) ; et (iii) la formalisation des rapports de recherche. Le troisième effet renvoie à la diffusion des travaux et la transparence. Une gouvernance orientée vers la transparence accroît (i) la diffusion des résultats (Bulletins, Notes d'analyse, Working Papers) ; et (ii) l'ouverture progressive aux partenariats académiques et aux institutions (AfDB, FMI, BCEAO, CEMAC).

Impact de chaque membre du Gouvernement de la BEAC sur la recherche et perspectives

La recherche économique à la BEAC dépend fortement des décisions, orientations et arbitrages opérés au niveau du Gouvernement de la Banque Centrale. Chacun des six membres exerce une influence spécifique, directe ou indirecte, sur la production scientifique, la qualité des analyses macroéconomiques, l'accès aux données et les innovations méthodologiques (SBVAR, IA/ML, DSGE, etc.)

Le Gouverneur, responsable de l'impulsion stratégique

Il définit (i) les priorités de la recherche qui alimentent le Comité de Politique Monétaire (CPM) ; (ii) décide des arbitrages budgétaires et donc des ressources pour logiciels, formations, missions et projets. En outre, il œuvre à la visibilité externe au travers des publications des travaux et de la coopération avec les universités, centres de recherche et organismes sœurs. Enfin, il stabilise et renforce l'environnement nécessaire à la recherche. De tout ce qui précède, son impact est systémique et déterminant car, sans impulsion, la recherche ne progresse pas.

Le Vice-Gouverneur, coordinateur transversal

Il supplée le Gouverneur et assure de ce fait la continuité des priorités scientifiques, tout en garantissant un environnement fiable pour les équipes. A travers la coordination transversale qu'il assure, il facilite l'intégration de la recherche avec les Départements opérationnels (monnaie, systèmes de paiement, exploitation) et l'extérieur. Il est vu comme le pèlerin parce qu'il représente la Banque Centrale dans nombre de tribunes de recherche. Son impact peut être vu comme indirect mais essentiel pour la fluidité des projets de recherche.

Le Secrétaire Général, responsable organisationnel

Il est responsable de la structuration des unités, valide les plans de charge et formalise les procédures de recherche. A travers le pilotage du plan stratégique, il intègre la recherche dans la vision globale de la BEAC et soutient les projets modernisant la statistique ou l'exploitation des données. En définitive, il influence directement la capacité de recherche par la gestion des équipes, des compétences et des procédures.

Le Directeur Général du Contrôle Général, responsable conformité, rigueur et qualité

Il garantit le respect des normes internes, crucial pour les travaux utilisant des données sensibles. Parallèlement, il assure l'Audit des processus statistiques et peut recommander l'amélioration (i) de la qualité des données ; (ii) la traçabilité ; et (iii) les méthodes de collecte. En termes d'éthique, il sécurise les pratiques de publication et de communication scientifiques. Pour ce qui est de l'évaluation interne, il peut détecter les faiblesses dans la gouvernance des données ou la gestion des projets. En définitive, son impact est indirect mais tout aussi fondamental pour la rigueur, la transparence et la fiabilité des résultats.

Le Directeur Général des Études, Finances et Relations Internationales, cœur de la production scientifique

Il supervise les entités qui produisent (i) les prévisions ; (ii) les notes macroéconomiques ; (iii) les études pour le CPM ; (iv) les Working papers et ; (v) les Occasional papers. A cet effet, il oriente, sous le conseil des Directeurs Centraux de son ressort (i) les modèles utilisés (VAR, SVAR, SBVAR-ML, DSGE, QPM, *Nowcasting*, ...) ; (ii) la validation des notes et la fixation des standards techniques. Parallèlement, il conduit les partenariats de recherche et pilote la modernisation des approches. Son impact est direct, quotidien et décisif car il est le moteur opérationnel de la recherche.

Directeur Général de l'Exploitation, responsable opérationnel des systèmes d'information

Il assure à cet effet la gestion opérationnelle des (i) plateformes statistiques ; (ii) systèmes de paiement ; et (iii) bases de données monétaires et financières. A ce titre, il est responsable de la modernisation des infrastructures (accès efficace aux données et donc une meilleure modélisation), de la sécurité et de la disponibilité des données, ainsi que de l'appui logistique. Il influence directement la qualité des données et les outils dont dépendent tous les modèles macroéconomiques.

Défis persistants et perspectives

Nonobstant sa volonté de développer la recherche à la BEAC, sa Gouvernance fait face à des défis qui l'ont poussée à envisager des actions portant sur le présent et le futur plus ou moins proche.

3.1. Faible culture de publication interne

Malgré les progrès, seuls quelques travaux sont publiés régulièrement, limitant la visibilité régionale et internationale.

3.2. Contraintes en données de haute fréquence

Certaines données restent difficiles d'accès ou peu harmonisées, freinant la prévision à court terme et l'estimation de modèles dynamiques complexes.

3.3. Charge opérationnelle élevée

Les équipes études doivent concilier : (i) production statistique ; (ii) suivi conjoncturel ; (iii) reporting du CPM ; et (iv) développement de modèles. La charge qui en résulte limite le temps dédié aux travaux de recherche approfondis.

3.4. Insuffisance des partenariats académiques

Il y a ici urgence de renforcer : (i) les collaborations universitaires ; (ii) les échanges avec d'autres banques centrales ; et (iii) les formations certifiantes spécialisées.

En vue d'y faire face, le Gouvernement de la Banque Centrale a opté pour renforcer la gouvernance de la recherche avec : (i) la mise en place d'un Comité scientifique chargé de valider, orienter et planifier les travaux tout

en clarifiant la stratégie institutionnelle de recherche en termes de programme triennal ; (ii) la consolidation de l'infrastructure statistique avec particulièrement la finalisation de la BDEMF et sa mise en production ; (iii) la professionnalisation de la fonction recherche avec un parcours de carrière « chercheur-économiste », des incitations à la publication, une évaluation scientifique et la participation aux conférences internationales ; et ; (iv) le développement de partenariats académiques et de réseaux de chercheurs.

En conclusion, la Gouvernance constitue un déterminant majeur de la capacité de la BEAC à produire une recherche robuste, crédible et orientée vers l'action publique. C'est l'objet des réformes actuelles qui visent à faire face aux défis qui se posent pour consolider une véritable culture scientifique interne, moderniser les outils d'analyse et renforcer la visibilité de la Banque Centrale en tant qu'institution de recherche. En fin de compte, l'amélioration de la Gouvernance de la recherche aura un impact direct sur l'efficacité de la politique monétaire, la stabilité financière et la crédibilité de la BEAC au sein de la CEMAC et à travers le monde.

THE BANK OF CENTRAL AFRICAN STATES (BEAC): HOW THE REGIONAL CENTRAL BANKS HAVE EVOLVED AND WHAT DOES THE FUTURE HOLD?

Damian Ondo Mane Nchama

Chargé de mission au Cabinet du Gouverneur en charge du Pôle Etudes, Finances et Relations Internationales



As the regional Central Bank for the member Countries of the Central Africa Economic and Monetary Community (CEMAC) nominated its sixth governor since its creation a brief balance of activities is hereby to be evaluated. An introspective summary of the Bank of Central African States (BEAC), the Central Bank's evolution is of utmost importance to better understand what has been not only the operational aspect of the regional financial institution, its structures, and legal framework but also how far it has come since it was created in 1972 and what its future development hold.

The Bank of Central African States was created a decade after French colonies in Central Africa gained independence in the early 1960s to support the regional economies. BEAC has many aspects very similar to The Bank of West African States (BCEAO); however, over the years it has gained certain particularities. The French background of BEAC (five of the sixth member countries) might be a cause of lost content through the translation for English speakers' audiences to comprehend the development of this regional central bank. Thus, this paper strives to present the Bank of Central African States to a wider English audience and is organized as follows:

- I. BEAC Historical background, legal framework, organizational structures, and functions; and
- II. Recent developments and prospects for the future.

I. BEAC Historical Background, Legal Framework, Organizational Structures, and Functions.

A. Historical Background

Soon after their independence in the early 1960s, the former French colonies in the Central Africa region (Cameroon, Central African Republic, Chad, Congo, and Gabon), started evaluating *the issue of monetary autonomy*, this important issue dated back from colonial times, as France mobilized resources right before the outset of World War II in 1945 by establishing strict foreign exchange control between its economy, its colonies and with the rest of the world. At the end of World War II, the *franc CFA currency* was created in December 1945 with the ratification by France of the Bretton Woods Agreement. The quest towards monetary autonomy of the newly independent countries led to the signing on November 23, 1972 of a new monetary Co-operation agreement, *la Convention de coopération monétaire*, between the five countries and France, which led to the creation of the Bank of Central African States (BEAC). This monetary Cooperation agreement consolidated the various bilateral and multilateral monetary cooperation agreements signed between France¹ and the newly independent economies of central Africa in previous years

The 1972 monetary Cooperation sought to provide *more monetary autonomy* to the newly independent economies by improving

1 L'Accord quadripartite du 15 août 1960 entre la France, le Congo, le Tchad, et la République centrafricaine ; l'Accord du 17 août entre la France et le Gabon, et l'Accord du 13 novembre 1960 entre la France et le Cameroun.

the clauses (provisions) related to foreign reserves management, the franc CFA currency parity decision-making, communication between financial authorities within this group of countries and France by establishing an advisory committee for Finance ministers, and by modernizing the common central bank. As a result of the latter, the Central Bank of Central African Community, BEAC, was established on November 22nd 1972. Replacing *la Banque Centrale des Etats de l'Afrique Equatoriale et du Cameroun*² and aligned the monetary issues of the Central African Community under one central bank.

The sixth member country of the Central African Community, Equatorial Guinea, joined the Community thirteen years later, on January 1st, 1985. The former Spanish colony which until then had its own currency and Central Bank, *el Banco de Guinea Ecuatorial*, issued the *ekwele*³ (*ekuele*), extending the number of member countries to six (6).

B. Legal framework, organizational structures, and functions

To have a better understanding of the BEAC, in addition to a greater insight into this regional central bank's historical background, a firm comprehension of the various legal texts governing the financial institution is a must. To that end, beginning with the BEAC's current legal framework is warranted, which is made up of (i) *the convention of November 23rd, 1972, of Monetary Cooperation between the BEAC and France*; (ii) *the treaty of the 25th of June 2008, establishing the Central Africa Monetary Community (UMAC)*; (iii) *the Operating Account Agreement of October 3rd, 2014, between BEAC and France*; and (iv) *the BEAC Statutes of June 2017*.

The oldest legal framework of the BEAC is the monetary Cooperation agreement signed between France and the shared central bank on November 22nd, 1972. It established the convertibility of the Franc of Financial Cooperation in Central Africa⁴ or XAF, (Franc C.F.A) initially with the Franc français and later the Euro, starting in 1999, *the unlimited guarantee of the Franc CFA by France and the mandatory deposit of foreign exchange reserves of the member countries of the common central bank into France Treasury*. Based on the OAA, this parity can only be adjusted after consultation among all stakeholders of the central bank and given the economic and financial environment of the member countries. These monetary Cooperation clauses are the foundation of all related BEAC's frameworks. They include the Operating Account Agreement (OAA) of that same year, which regulates the operating framework portion of the BEAC's reserves held at the French Treasury, and the Statutes of the central bank, regulating the general guidelines for the management of the BEAC reserves held out of the operating account. This portion of reserves is managed by a Reserve Management Committee (RMC) within the Central Bank, while the guidelines are approved by the BEAC Monetary Policy Committee (MPC).

The operating account agreement of November 23rd, 1972, has been updated occasionally. It has been updated on January 5, 2007, and more recently on October 3, 2014. The framework has remained almost identical to the initial agreement on both occasions, while gradually reducing the percentage of the mandatory reserves deposit to the French Treasury.

² Ancien Institut d'émission de l'Afrique Equatoriale Française (AEF), in english, French Equatorial Africa, établissement public français, transforme en Banque centrale par une ordonnance du Président de la Communauté datant de 1959.

³ Equatorial Guinea's renamed its currency from peseta to ekwele as a result of the government's Africanization program to replace Spanish names and references. The ekwele was issued from 1975 until January 1st, 1985, when it was replaced by the CFA franc at a rate of 1 CFA= 4 bipkwele.

⁴ The currency was initially exchanged at a rate of 1-franc C.F.A to 0.02 Franc français back then, and is currently exchange at a rate of 1Euro to 655.957 francs C.F.A.

While the UMAC's Treaty of 2008, established the in and out of the monetary union, which included instituting a single currency the CFA franc issued by a common central bank, the necessity of pooling foreign exchange reserves, the free movement of capital among member countries and the obligation of harmonizing banking and foreign exchange legislations. It also established the monetary union, and governing bodies namely the Conference of Heads of States and the Ministerial Committee. The Conference of Head of States, of the UMAC, is the supreme authority body of the monetary union. This body has many roles, but more importantly is the role of nominating the key responsible personnel for the various organs of the UMAC. It is preceded by the Ministerial Committee⁵ of the UMAC, which also has numerous attributes, including examining the broad guidelines for the economic policies of the states and ensuring their coherence with the common monetary policy.

The central bank of the UMAC is responsible for all monetary matters and has the exclusive right to issue currency, its main objective is to guarantee the stability of its currency. The community central bank missions are clearly stated, *under the BEAC's statutes of June 2017, the regional central bank is tasked with the following six missions (6):*

- 1) *Defines and conducts the monetary policy of CEMAC;*
- 2) *Issue fiduciary money (banknotes and coins as legal tender and discharges power in the CEMAC).*
- 3) *Leads the CEMAC exchange rate policy;*
- 4) *Holds and manages the official foreign exchange reserves of the Member States.*
- 5) *Promotes the smooth functioning of payment and settlement systems and; Promotes financial stability.*

As to the decision-making process, BEAC decisions are made through various bodies including: the Board of Directors,

the Monetary Policy Committee (MPC), the Bank Executives, and the Nationals Monetary and Financial Committees, the issuing institution is oversight by several bodies comprising: the Board of Censors (college of Censors), the Audit Committee, Internal Auditor, and External Auditor. The Board of Directors (the Board) manages the Bank and oversees its proper functioning. It is chaired by the current Chairman of the Ministerial Committee of the Central African Monetary Union. At the country level, Nationals Monetary and Financial Committees are established and are chaired by the Minister of Finance of each country, and the daily activity of the common central bank is ensured by the Bank Executives⁶, through a collegiality managing framework, and all are appointed at the Conference of Heads of State for a non-renewable term.

II. Recent developments and prospects for the future

A. Recent developments

The Bank of Central African States has come a long way since it started its activities in the early 1970s, the BEAC has gone through an Africanization of its staff in the first decade of operation, implemented vast reforms in the 1980s, depreciated its currency and later pegged it with the Euros in the 1990s. In addition to modernizing, its payment systems in the 2000s and has improved accountability and transparency in the 2010s. More recently, several measures have been implemented to strengthen BEAC's activities in the areas of monetary policy, management of payment systems, methods, and foreign exchange laws and management.

As part of its recent reforms program, the regional central bank launched the market for public securities in November 2011, therefore providing additional resources to CEMAC's member countries in financial

⁵ The Committee comprises two ministers for each member state, including the Minister of Finance

⁶ The Bank Executives or BEAC's Executives comprise 6 members: the Governor, Vice-Governor, Secretary General, Director General of Financial Research and International Relations, Director General of Operations, and Director General of Control

needs, frozen statutory advances to member countries' treasurers and consolidating all states' commitments in 2017. Consequently, due to the oil prices crises of 2014 and their negative spillovers to the economy of CEMAC, which led to severe economic hardship and unprecedented low level of reserves, BEAC implemented a new foreign exchange law adopted on 21st of December 2018 and firmly enforced the build-up of its reserves.

In addition to implementing and enforcing the FX laws, BEAC has also adopted monetary policy orientation in line with its strategy of price stability at the external and internal levels. Monetary policy transmission has also seen improvement, since June 11th, 2018, with the orientation and volume of the Central Bank's weekly intervention on the money market being based on the forecasts of independent banking liquidity factors (FALB). Furthermore, the CEMAC's central bank is working with its member countries to introduce a single treasury account. This measure will help absorb excess liquidity in the banking system and lead to more efficient monetary operations. In addition, to updating the framework concerning electronic money issuance and management, thus, allowing payment institutions to emerge without the need to partner with commercial banks like in the past.

B. Prospect for the futures

The historical background evolution of BEAC showed an institution that has been in tune with international and regional economic and social developments. Each crisis, whether

originated at the international or regional level, has helped the strengthening of the regional institutions. The regional supreme authority, the Conference of Heads of States had made strong decisions in the past to steer BEAC to its prestigious uprising. This regional central bank has gone from a period of fixed distribution of decision-making posts among certain member countries at its outset to the current rotation of key posts, and the creation of several committees, including the audit committee. The analyses of past events showed a central bank that has come a long way and is constantly implementing new reforms to guarantee its core objective of price stability. While reforms and modernization efforts have been registered in all aspects, the Central Bank's monetary autonomy remains an ongoing issue given the *franc CFA currency* link to colonial times. The management of the common central bank has been Africanized and modernized. Through important reforms, responsibilities are equally shared among member countries and the Board of Directors is more equitable among members, however, managing the Central Bank's daily activities will remain a great challenge due to an increasingly challenging environment for the economies of the region. The regional Central Bank will need to have consistent foresight regarding advances in financial technology and climate issues. In addition to other important issues to consider like the rapid evolution of mobile money, digital money, fintech, green finance, financial inclusion, and the region's economic slow growth prospects, will provide new opportunities and challenges in the near future to the common central bank.

ANALYSE DU DIFFÉREND TRUMP-POWELL : ENJEUX POUR LA STABILITÉ FINANCIÈRE MONDIALE ET ENSEIGNEMENTS POUR LA BEAC

Ghynel NGASSI-NGAKEGNI
Assistant du Vice-Gouverneur



L'actualité financière mondiale du début 2026 est marquée par une crise institutionnelle sans précédent aux États-Unis, caractérisée par un affrontement direct entre la Maison-Blanche et la Réserve fédérale (FED). Ce conflit oppose le Président Donald TRUMP, partisan d'une intervention directe de l'Exécutif dans la conduite de la politique monétaire, à Jérôme POWELL, garant de l'autonomie de la FED. Au-delà d'un désaccord conjoncturel sur l'orientation de la politique monétaire de la FED, cette situation soulève des questions fondamentales sur l'indépendance des Banques centrales, la crédibilité des cadres de gouvernance monétaire et les risques systémiques pour la stabilité financière mondiale.

Cet article analyse les dimensions institutionnelles et macro financières de cette crise, évalue ses implications potentielles pour l'économie mondiale et en tire des enseignements opérationnels pour la conduite de la politique monétaire et la gouvernance de la BEAC. Elle repose sur une analyse des déclarations officielles, des données de marché et des travaux académiques sur l'indépendance des Banques centrales.

I. Anatomie de la crise institutionnelle

Les tensions entre l'exécutif Américain et la Réserve fédérale révèlent une divergence de fond s'articulant autour de deux dimensions majeures :

- **la divergence stratégique sur la politique monétaire** : le Président TRUMP exige une baisse importante du taux directeur (environ 100 points de base) pour stimuler la croissance Américaine, tandis que Jérôme POWELL maintient une posture prudente face à une inflation qui demeure au-dessus de la cible de 2%. Au 31 janvier 2026, le taux des fonds fédéraux se situait à 4,50%, et l'inflation core PCE¹ à 2,8%, justifiant selon la FED le maintien d'une politique monétaire restrictive ;
- **l'instrumentalisation judiciaire** : face à la résistance de la FED, l'Administration TRUMP utilise le Département de la Justice pour enquêter sur des écarts budgétaires identifiés dans la rénovation du siège de la FED (environ 2,5 milliards USD). L'objectif apparent est de décrédibiliser POWELL, voire de l'évincer pour « parjure » suite à ses auditions devant le Congrès en juin 2025. Cette stratégie marque une rupture sans précédent dans les relations Exécutif-Banque centrale depuis la création du Federal Reserve System en 1913.

Les données historiques montrent que les périodes de forte pression politique sur les Banques centrales s'accompagnent généralement d'une hausse des anticipations d'inflation et d'une dépréciation de la monnaie. Entre janvier et début février 2026, les anticipations d'inflation à 5 ans ont augmenté de 2,1% à 2,6%, tandis que l'indice Dollar a reculé de 4,2% face à un panier de devises majeures.

¹ L'**inflation core PCE** est un indicateur d'inflation sous-jacente qui mesure l'évolution des prix de la consommation en excluant l'alimentation et l'énergie, et constitue la **référence principale de la Réserve fédérale Américaine** pour apprécier les pressions inflationnistes durables.

II. Implications macroéconomiques et financières

Les pressions exercées sur l'indépendance de la Réserve fédérale Américaine font émerger trois (03) catégories de vulnérabilités systémiques, à savoir :

II.1. Crise de crédibilité et hausse des primes de risque

La menace d'une mise sous tutelle politique de la FED fait craindre aux marchés une perte de contrôle de l'inflation à moyen terme. Les rendements obligataires Américains à 10 ans ont augmenté de 45 points de base depuis le début de la crise (passant de 4,15% à 4,60%), reflétant une hausse de la prime de terme exigée par les investisseurs. Cette réaction paradoxale, notamment la hausse des taux alors que l'Exécutif demande leur baisse ; illustre la perte de crédibilité de l'ancrage des anticipations d'inflation.

II.2. Volatilité du dollar et contagion internationale

La volatilité du dollar impacte directement les flux de capitaux vers les pays émergents. L'indice de volatilité du Dollar (*Deutsche Bank Dollar Index Volatility*) a bondi de 8,2 à 13,7 depuis janvier 2026, son plus haut niveau depuis la crise de la dette européenne de 2011. Cette instabilité fragilise les économies émergentes via trois (03) canaux, notamment : le renchérissement du service de la dette externe libellée en dollars, les pressions inflationnistes importées via le canal du taux de change, et les sorties de capitaux vers des valeurs refuges.

II.3. Mobilisation des Banques centrales alliées

Les principales Banques centrales (BCE, Banque d'Angleterre, Banque du Canada, ...) ont publiquement exprimé leur solidarité envers Jérôme POWELL, craignant une contagion du populisme anti-Banques centrales. Cette

coordination internationale, rare et hautement symbolique, témoigne de l'ampleur perçue de la menace pour l'architecture de gouvernance monétaire mondiale.

III. Répercussions pour la zone CEMAC et implications opérationnelles pour la BEAC

Les tensions entre la présidence TRUMP et la Réserve fédérale dirigée par Jérôme POWELL induisent des répercussions indirectes sur la zone CEMAC, articulées autour des canaux de transmission suivants :

III.1. Transmission des chocs externes

L'instabilité du Dollar renchérit le coût du service de la dette extérieure des États membres de la CEMAC. Avec une dette externe totale d'environ 28,4 milliards USD (données fin 2025), dont 62% libellée en Dollars, une dépréciation de 5% du dollar face à l'euro se traduit par une augmentation mécanique de 8,8% du service de la dette en francs CFA, accentuant la pression sur les finances publiques et les réserves de change de la zone.

Parallèlement, la volatilité du Dollar accentue l'inflation importée. Les simulations de la BEAC montrent qu'une dépréciation de 10% du Dollar face à l'Euro génère une hausse de l'inflation régionale d'environ 0,6 point de pourcentage via le canal des prix des biens importés, particulièrement sensible pour les produits alimentaires et énergétiques.

III.2. Pressions sur la parité du franc CFA

La volatilité accrue du couple Euro/Dollar, via la parité fixe du Franc CFA avec l'Euro, pourrait contraindre la BEAC à un durcissement de sa politique monétaire non souhaité pour préserver le niveau des réserves de change. Le ratio de couverture des importations par les réserves, qui s'établit à 4,2 mois fin 2025, pourrait se dégrader rapidement en cas de

choc significatif sur le Dollar, nécessitant des mesures restrictives pour contenir les sorties de capitaux.

IV. Enseignements et recommandations pour la BEAC

L'analyse de la crise institutionnelle Américaine permet de dégager quatre (04) enseignements cruciaux pour la trajectoire stratégique de la BEAC, à savoir :

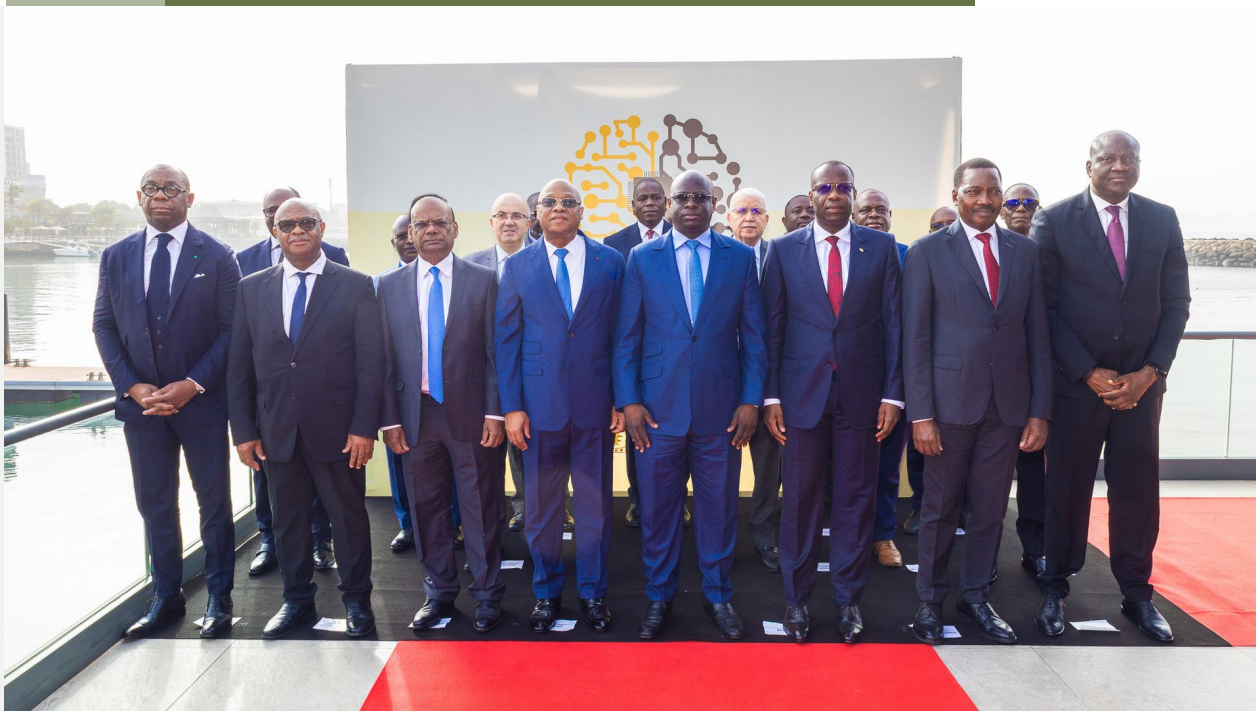
- **le renforcement du cadre juridique de l'indépendance** : le cas POWELL démontre que l'indépendance statutaire demeure vulnérable aux pressions politiques, même dans les démocraties les plus établies. La BEAC doit poursuivre le renforcement de ses dispositifs juridiques de protection contre les ingérences potentielles des États membres, notamment en clarifiant les procédures de révocation des membres du Comité de Politique Monétaire et en consolidant les garanties financières de l'institution ;
- **la transparence et gouvernance irréprochable** : l'utilisation de failles administratives comme arme politique contre la FED souligne l'importance d'une gestion interne exemplaire. La BEAC doit maintenir une transparence absolue dans la gestion de ses ressources, renforcer ses mécanismes de contrôle interne et externe, et publier régulièrement des rapports détaillés sur ses opérations, sa gouvernance et ses activités ;
- **la surveillance renforcée des chocs externes** : face à l'imprévisibilité accrue de la politique monétaire Américaine, la BEAC doit renforcer ses capacités de surveillance des marchés financiers internationaux et

d'anticipation des chocs sur les réserves de change. Un système d'alerte précoce basé sur des indicateurs de volatilité du Dollar et des flux de capitaux devrait être opérationnalisé ;

- **la communication stratégique** : la communication proactive de la FED face aux pressions politiques constitue un modèle pour la BEAC. L'institution doit développer une stratégie de communication renforcée, expliquant régulièrement aux parties prenantes les fondements de ses décisions et les impératifs de son indépendance.

Le différend opposant l'Exécutif Américain à la Réserve fédérale dépasse le cadre d'un désaccord ponctuel de politique économique pour révéler une fragilisation préoccupante des principes fondamentaux de gouvernance monétaire mondiale. Dans un système financier international fortement interconnecté, toute remise en cause de la crédibilité de la FED génère des effets de contagion significatifs sur les marchés financiers et les économies émergentes.

Pour la zone CEMAC, cette situation appelle à une vigilance accrue. Elle rappelle que la stabilité monétaire et financière repose autant sur la solidité des fondamentaux macroéconomiques que sur la robustesse institutionnelle et la crédibilité de la Banque centrale. Dans ce contexte, la BEAC se doit de poursuivre le renforcement de son indépendance statutaire, de ses dispositifs de gouvernance et de transparence, ainsi que de ses capacités d'anticipation et de gestion des chocs externes.



PARTICIPATION DU GOUVERNEUR DE LA BEAC À LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE LA BCEAO SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : OPPORTUNITÉS ET DÉFIS POUR LES BANQUES CENTRALES

Le Gouverneur de la BEAC, Monsieur Yvon SANA BANGUI a pris part à la conférence internationale organisée par la BCEAO à Dakar, le 21 mai 2025 sur le thème « L'intelligence artificielle : opportunités et défis pour les Banques centrales », réunissant près d'une centaine de participants issus des Banques centrales, institutions régionales, Autorités de supervision et acteurs académiques. Cette participation témoigne de l'intérêt stratégique accordé à cette technologie disruptive dont l'appropriation conditionne désormais l'efficacité des fonctions essentielles des autorités monétaires.

Les travaux ont permis d'identifier les champs d'application de l'IA en matière de politique monétaire, de stabilité financière et de supervision bancaire, tout en soulignant les défis éthiques, réglementaires et organisationnels qui en découlent. S'agissant de la transformation des capacités analytiques et prédictives, l'IA offre aux Banques centrales des gains d'efficacité significatifs principalement dans trois (03)

domaines interconnectés, à savoir : l'accès et la génération d'information, la prédiction macroéconomique, et la classification automatisée des données. En effet, les techniques de *machine learning* et *réseaux neuronaux* permettent d'améliorer la précision des prévisions d'inflation et de croissance en intégrant des données structurées et non structurées, notamment les textes, les images satellites et les signaux de paiement ; que les modèles économétriques traditionnels peinent à exploiter, une approche particulièrement pertinente pour le *nowcasting*¹ dans des environnements marqués par la volatilité.

Toutefois, ces opportunités s'accompagnent de contraintes structurelles. On relève le coût d'entraînement des modèles, la qualité et la disponibilité des données locales, l'incertitudes juridiques liées au droit d'auteur, et la nécessité d'une adaptation contextuelle pour éviter les biais algorithmiques.

Concernant la stabilité financière, l'IA transforme les fonctions de supervision macro et microprudentielle en permettant une surveillance continue et une détection automatisée des anomalies, comme l'illustrent les initiatives de la Banque centrale du Mozambique en la matière. Néanmoins, l'utilisation de l'IA soulève des risques opérationnels et systémiques significatifs et importants, parmi lesquels la dépendance à des fournisseurs tiers concentrés, l'opacité des algorithmes, le biais pouvant affecter les décisions stratégiques, la vulnérabilité cybersécurité², la pertinence des analyses et les défis d'interopérabilité ; d'où l'urgence d'un cadre réglementaire spécifique incluant des exigences de clarté et de conformité réglementaire au règlement général sur la protection des données.

Par ailleurs, sur le plan organisationnel, l'adoption de l'IA impose une transformation profonde des pratiques managériales, avec un passage du leadership vertical au management horizontal, tout en posant un double défi de recrutement et de rétention des talents dans un contexte de forte concurrence mondiale.

Sur le plan éthique, les participants ont insisté sur la nécessité d'intégrer des mécanismes de gouvernance transparents, de privilégier une approche progressive adaptée à la maturité numérique de chaque institution, et de maintenir l'arbitrage humain pour les décisions critiques ; car l'IA n'étant pas encore en mesure de traiter la complexité émotionnelle ou les compromis stratégiques multidimensionnels.

En définitive, les enseignements de cette conférence confirment que l'intégration de l'IA dans les fonctions des Banques centrales Africaines constitue moins une option qu'un impératif d'adaptation, à condition d'une mise en œuvre progressive, structurée et éthique. Pour la BEAC, trois (03) axes d'action prioritaires se dessinent, à savoir : l'élaboration d'une feuille de route dédiée accompagnée d'un diagnostic institutionnel de maturité numérique, le développement d'un programme de renforcement des capacités internes, et la mise en place d'un cadre de gouvernance robuste. Enfin, la mutualisation des expériences à travers la coopération régionale, notamment avec la BCEAO, et

la participation à des initiatives continentales, en la matière, coordonnées par l'Union Africaine apparaissent comme des leviers essentiels pour accélérer la transition numérique tout en préservant la souveraineté et la résilience financière de la zone CEMAC.

AUTRES PARTICIPATIONS

Intervention du Vice-Gouverneur au Symposium de l'Union Africaine

Du 12 au 14 mai 2025, le Vice-Gouverneur a participé, à Lomé (Togo), à la Conférence de l'Union Africaine sur la dette. Il a intervenu dans le cadre du panel intitulé : « Le cadre commun du G20 et l'énigme actuelle de la dette en Afrique : y a-t-il besoin d'un nouveau mécanisme d'allègement de la dette ? ».

Le Vice-Gouverneur a rappelé la naissance du Cadre commun G20 en novembre 2020, dans un contexte particulier de crise sanitaire mondiale, en vue d'apporter une réponse coordonnée aux difficultés de paiement des pays à faible revenu, exacerbées par la pandémie de COVID-19. A ce titre, il constitue une évolution significative dans l'architecture financière internationale en matière de traitement de la dette souveraine. Toutefois, il a souligné que la pandémie de COVID-19 n'est qu'un facteur parmi la multitude qui a alourdi le fardeau de la dette publique en Afrique depuis dix (10) ans. Il s'agit notamment : (i) des programmes budgétaires et d'investissement public liés aux besoins de développement ; (ii) des dérapages budgétaires et les chocs successifs dont celui de la pandémie ; (iii) des phénomènes climatiques et les catastrophes naturelles ; (iv) ainsi que l'inflation découlant de la guerre en Ukraine. Comme conséquences suivant la BAD (2025), les déficits budgétaires de l'Afrique sont passés de 0,8 milliard de dollars à près de 150 milliards de dollars, et le ratio dette/PIB a plus que doublé, soit 33,6 % en 2008, 72,4 % en 2021, puis 64,8 % en 2022. Le service de la dette est devenu de plus en plus onéreux, 163 milliards de dollars en 2024, une hausse de 167,21 % sur la période (61 milliards de dollars en 2010), avec des échéances de paiement se situant entre 2025 et 2026.

Contrastant avec la dynamique ci-dessus, a-t-il poursuivi, les flux de financement publics ont amorcé une diminution par rapport aux besoins. Les possibilités de refinancer la dette arrivant à échéance se sont nettement réduites, impactant les choix stratégiques des pays et, les créanciers ont relevé leur taux d'intérêt. Si la nécessité de restructurations des dettes s'est vite fait ressentir a-t-il poursuivi, il n'en demeure pas moins que les mécanismes existants dont particulièrement le Cadre commun G20 se sont avérés restrictions et limités, poussant à penser peut-être très tôt à mon avis, à un nouveau mécanisme d'allègement de la dette. Pour le montrer, il s'est proposé d'examiner dans un premier temps, les écueils susceptibles de conduire à une spirale de la dette, aussi bien du côté des créanciers que de celui des emprunteurs, quel que soit le mécanisme d'allègement. Dans un deuxième temps, et partant du caractère novateur et flexible du Cadre commun G20, il a suggéré que l'assistance s'appesantisse sur une de ses limites à savoir l'hypothétique participation des créanciers privés à cette initiative.

Intervention du Vice-Gouverneur à la table ronde de haut niveau du CREA

Du 30 novembre au 2 décembre 2025, s'est tenu à Nairobi (Kenya), le sommet annuel du Consortium pour la Recherche Économique en Afrique (CREA). Ce sommet qui est le premier dans le cadre de son nouveau plan stratégique (2025-2035) avait pour thème général : « Un CREA renouvelé pour les nouvelles priorités de développement de l'Afrique ». D'une durée de trois (03) jours, il visait à ancrer durablement le pont entre la recherche et les politiques publiques. Les travaux se sont déroulés en quatre sessions plénières et des ateliers parallèles. La première session, une table ronde de haut niveau entre les Gouverneurs des banques centrales africaines, a connu la participation de Monsieur Michel DZOMBALA, Vice-Gouverneur de la BEAC. Le thème abordé était : « Questions émergentes dans le secteur bancaire central en Afrique : Qu'y a-t-il à votre programme ? ». Le Vice-Gouverneur était accompagné de Monsieur Emile Thierry MVONDO, Adjoint au Direc-

teur à la DERSRI en charge de la Recherche, et Monsieur Ghynel NGASSI-NGAKEGNI, Assis- tant du Vice-Gouverneur.

Les échanges ont mis en évidence la complexification croissante des missions des Banques centrales, confrontées simultanément à des chocs externes persistants, aux tensions géopolitiques, à l'endettement public élevé, à l'accélération de la digitalisation financière, à l'émergence des crypto-actifs, aux risques cybernétiques et aux effets du changement climatique sur la stabilité macroéconomique et financière. Une attention particulière a été accordée à la nécessité de renforcer la coordination entre politiques monétaire, budgétaire et macro-prudentielle, notamment à la lumière des expériences récentes de restructuration de la dette souveraine, dont le cas de la Zambie, qui a illustré l'importance d'un dialogue étroit entre Autorités monétaires et budgétaires, ainsi que la préservation de la stabilité financière domestique.

Dans son intervention, Monsieur le Vice-Gouverneur de la BEAC a rappelé les questions émergentes auxquelles fait face la Banque Centrale puis, présenté les initiatives engagées par celle-ci pour y faire face ; notamment son Plan Stratégique (PSB 2026-2030), qui s'articule autour de trois axes majeurs : la consolidation de la résilience monétaire et financière, l'accélération de la transformation numérique du système financier, ainsi que la modernisation de la gouvernance et l'optimisation des performances internes. Par ailleurs, les aspects relatifs à la finance durable ainsi qu'à la prise en compte des risques climatiques par la BEAC ont été évoqués. L'accent a été mis sur les contraintes structurelles liées à la disponibilité et à la fiabilité des données, lesquelles freinent l'optimisation des politiques monétaires et publiques en la matière.

Les participants ont, en conclusion, souligné le rôle stratégique de l'AERC en tant que plateforme de concertation, de production de connaissances appliquées et de renforcement des capacités analytiques. Cette structure est ap-

pelée à soutenir les Banques centrales Africaines dans l'adaptation de leurs cadres opérationnels, la gestion des risques émergents et la formulation de réponses de politique économique fondées sur des données probantes, dans le respect de leurs mandats fondamentaux de stabilité des prix et du système financier.

Cette table ronde a offert aux Gouverneurs des banques centrales Africaines une plateforme d'échange unique. Elle leur a permis de partager leurs expériences, de réfléchir aux défis actuels et d'examiner les nouvelles opportunités qui façonnent les politiques monétaires, la stabilité financière, la finance numérique et la dépendance macroéconomique sur le continent. Plus particulièrement pour la BEAC, sa participation à cette session a été d'une importance stratégique majeure. Elle a permis notamment d'enrichir les discussions et de renforcer la collaboration entre les banques centrales et la communauté des chercheurs. De plus, pour notre institution, cet événement a contribué à accroître sa visibilité et à confirmer son positionnement en tant qu'acteur clé de la modernisation du système financier sous régional.

Participation du Vice-Gouverneur de la BEAC au Sommet Économique et Bancaire Euro-Med 2025

Sous l'égide de l'Union des Banques Arabes, le Vice-Gouverneur de la BEAC, Monsieur Michel DZOMBALA, a participé au Sommet Économique et Bancaire Euro-Med 2025 tenu à Paris, le 20 juin 2025. Cette rencontre de haut niveau, centrée sur la résilience économique face aux bouleversements géopolitiques, a fédéré un panel prestigieux de décideurs publics et de leaders financiers venus d'Europe, du Moyen-Orient et d'Afrique. Cette participation active s'inscrit dans une démarche de veille stratégique et de dialogue inter-régional sur les mutations du secteur bancaire et les voies de coopération Sud-Sud et Nord-Sud.

Concernant le triangle Europe-MENA-Afrique, les échanges ont révélé des données structurantes pour repenser les partenariats

économiques. En effet, il en ressort que l'Union européenne demeure le premier partenaire commercial de l'Afrique avec plus de 400 milliards d'euros d'échanges annuels, loin devant la Chine (300 milliards) et les États-Unis (70 milliards). Cette situation démontre une prédominance qui s'accompagne toutefois d'une asymétrie persistante puisque l'Afrique exporte principalement des matières premières brutes tandis que les pays du Golfe et l'Europe développent leurs capacités de transformation. Bien que la Banque européenne d'investissement mobilise annuellement 4 à 5 milliards d'euros dans la région MENA-Afrique, cet effort reste en deçà des besoins d'infrastructure estimés à 7% du PIB Africain contre 3% actuellement disponibles, dans un contexte où l'Afrique doit créer 20 millions d'emplois par an pour sa jeunesse. Les cas présentés, notamment la transition énergétique en Afrique du Sud (4,3 milliards de dollars engagés sur l'hydrogène vert), la diversification industrielle du Maroc vers l'automobile et l'aéronautique (objectif de 20 milliards d'euros d'exportations d'ici 2030), illustrent des trajectoires différenciées de transformation structurelle et soulignent pour la CEMAC l'importance d'articuler financement inclusif, valorisation locale des ressources extractives et montée en gamme industrielle.

S'agissant de la coopération Euro-Arabe, la transition verte européenne, évaluée à 800 milliards d'euros annuels sur les cinq (05) prochaines années par la Banque de France, nécessite une diversification des sources de financement vers les marchés de capitaux en complément du canal bancaire traditionnel. Cette mutation structurelle qui résonne avec les défis de la zone CEMAC où l'étroitesse des marchés financiers limite la mobilisation d'épargne longue pour les projets d'infrastructure. La Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement a insisté sur le soutien ciblé aux PME et à l'entrepreneuriat féminin, deux segments cruciaux pour la résilience économique, tandis que les discussions ont mis en lumière les risques liés à la montée de la finance non-bancaire et des cryptomonnaies, appelant à une coordination réglementaire internationale renforcée. À cet

égard, les Banques centrales Européennes et Arabes ont présenté leur collaboration technique dans trois (03) domaines, à savoir : la supervision bancaire, les tests de résistance climatique et développement des monnaies numériques de banque centrale, un modèle de coopération technique continue transcendant les cycles politiques qui offre un cadre inspirant pour la BEAC dans l'approfondissement de ses partenariats institutionnels et le renforcement de ses capacités analytiques sur les risques émergents.

En ce qui concerne la restructuration bancaire post-conflit, la table ronde sur la reprise des secteurs bancaires dans les pays Arabes en crise a mis en évidence des défis systémiques dépassant les crises bancaires classiques. Le cas du Liban illustre l'ampleur de ce type de défi, avec des actifs bancaires qui sont revenus de 192 à 78 milliards de dollars après une dépréciation monétaire, générant ainsi des pertes estimées à 50 milliards de dollars, tandis que six (06) ans après le début de la crise, l'absence de plan de restructuration gouvernemental entrave la résolution bancaire et souligne l'impératif de coordination entre autorités budgétaires et monétaires. Les Experts ont identifié trois (03) priorités pour le redressement du secteur bancaire Libanais, notamment : la modernisation réglementaire conforme aux standards internationaux de lutte contre le blanchiment pour restaurer les relations de correspondance bancaire, la digitalisation des services pour maintenir l'inclusion financière en contexte dégradé (l'exemple de *wich Money*¹ au Liban avec 10 milliards de dollars de transactions et 1,2 million d'utilisateurs), et le renforcement des capacités techniques locales par l'assistance technique internationale. Ces expériences rappellent aux Banques centrales d'Afrique subsaharienne l'importance d'une supervision proactive et d'un dispositif de régulation prudentielle proactive.

Au terme de ces échanges, les enseignements du Sommet Euro-Med 2025 offrent des pistes d'action pour la BEAC articulées autour de trois (03) axes, en l'occurrence : (i) l'appro-

fondissement des partenariats techniques avec les Banques centrales Européennes et Arabes dans les domaines de la supervision bancaire, des tests de résistance climatique et de l'innovation monétaire numérique ; (ii) le soutien à la transformation structurelle des économies de la CEMAC à travers le développement d'instruments de financement inclusif, la promotion de la finance verte et l'accompagnement de la valorisation locale des matières premières ; et (iii) le renforcement de la résilience du secteur bancaire sous régional par une supervision renforcée, une coordination accrue avec les Autorités budgétaires et une préparation aux risques émergents tels que la finance non-bancaire, la cybersécurité et la fragmentation géopolitique. Dans un environnement international marqué par l'incertitude, la crédibilité institutionnelle, la coopération technique et l'ancrage dans les standards internationaux apparaissent comme des leviers essentiels de souveraineté économique et de stabilité financière.

Première Journée Economie et Finance (JEF) de la BEAC

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a organisé, le 24 juillet 2025, sa première Journée Economie et Finance sous le thème « **Défis et opportunités des tarifs douaniers américains pour les économies de la CEMAC** ». Cette Journée était présidée par Monsieur MAHAMAT DJIBRINE SOULEYMAN, Directeur Général des Etudes, Finances et Relations Internationales (DGEFRI). Elle intervient dans un contexte où la BEAC souhaite encourager la réflexion autour des thématiques économiques et financières susceptibles d'impacter la sous-région, tant à court qu'à long terme. Parallèlement, elle intègre le souci pour la Banque Centrale d'encourager son personnel à se perfectionner à l'art de la communication en public.

Cette conférence avait pour objectif, au-delà d'édifier les participants sur les potentiels impacts directs et indirects sur les économies des pays de la CEMAC de la politique commerciale adoptée par le président Donald TRUMP, d'envisager des stratégies pour y faire face. La qualité des échanges qui en ont découlé a permis de propo-

ser des mesures concrètes à adopter pour que les pays membres puissent mieux s'adapter à cette nouvelle donne du commerce mondiale. Les interventions au cours de cette journée ont porté sur :

- i. « Défis et opportunités des tarifs douaniers américains pour les économies de la CEMAC : *éléments de contexte* », **M. Emile Thierry MVONDO**
- ii. « Défis et opportunités des tarifs douaniers américains pour les économies de la CEMAC : *débouchés commerciaux et accélération de la diversification* », **M. Narcisse CHASSEM ;**
- iii. « Défis et opportunités des tarifs douaniers américains pour les économies de la CEMAC : *conséquences pour la politique budgétaire et la gestion de la dette* », **M. Guy Innocent DIFFOUCO ;**
- iv. « Défis et opportunités des tarifs douaniers américains pour les économies de la CEMAC : *implications pour la politique monétaire et la dynamique des réserves de change* », **Mme Arlette Flore BELABOUT OTAM.**

A la suite de ces interventions, la parole a été donnée aux **discutants externes** qui ont partagé leurs points de vue et contribué à enrichir les interventions. Il s'agit de :

- **M. Gabriel NGAKOUMDA**, représentant du Ministre des Finances du Cameroun;
- **M. Pierre KAMMOGNE**, *Afriland First Bank*;
- **M. Alain MOUAFO** *Citibank* ;
- **Pr. Désiré AVOM**, Université de Yaoundé II - Soa et ;
- **Pr. MINKOUA**, Université de Yaoundé II - Soa.

Dans l'ensemble, il est ressorti que l'incidence directe sur les économies de la CEMAC sera faible, au regard du volume des échanges avec les USA. Par contre, une attention particulière doit être accordée aux effets directs transitant par les autres partenaires commerciaux des Etats-Unis.

Echanges d'expériences avec la BCEAO sur le modèle QPM multi pays

Dans le cadre de rencontres bilatérales entre la BCEAO et la BEAC, le Pôle Recherche de la DERSRI a organisé du 23 au 28 2025, un atelier d'échange d'expériences sur son modèle de prévision trimestriel multi-pays. La délégation de la BCEAO était composée de Messieurs :

- 📄 Patrick Joel N'CHO, Chargé de la stratégie de la Politique Monétaire à la Direction de la Conjoncture Economique et des Analyses Monétaires ;
- 📄 Ruben Barnabas DJOGBENOU, Chargé de l'Analyse et de la Prévision Macroéconomiques à la Direction des Etudes Economiques et de l'Intégration Régionale.

Les interventions côté BEAC ont été assurées par Messieurs :

- 📄 Emile Thierry MVONDO, Adjoint au Directeur des Etudes, de la Recherche, de la Statistique et des Relations Internationales, en charge de la Recherche ;
- 📄 Armand Leroy FOSSOUO KAMGA, Chef de Service des Simulations Macroéconomiques.

Ces échanges visaient à : (i) capitaliser sur les expériences des deux banques centrales en rapport avec la démarche globale de développement du modèle QPM multi-pays, les défis rencontrés et les solutions apportées ; (ii) examiner l'état d'avancement du modèle multi-pays de la BCEAO ; (iii) échanger sur l'architecture, les équations, les méthodes d'estimation (sources, fréquence et traitement des données, puis logiciels utilisés) du modèle multi-pays développé par la BEAC ; (iv) discuter sur l'utilisation opérationnelle du modèle, les exercices de prévision et de scénarios de politique économique ; et (v) examiner les évolutions futures du modèle et les pistes de recherche sous-jacentes.

Cette activité a été précédée, du 10 au 15 février 2025, d'une séance de travail en mode virtuel sur le dispositif de prévisions macroé-

conomique de la BEAC. Les sujets spécifiques qu'a souhaité aborder la BCEAO étaient : (i) le cadre d'élaboration des prévisions macroéconomiques utilisées par la BEAC dans son Rapport sur la politique monétaire ; (ii) le modèle de prévision trimestrielle (QPM) ; et (iii) sa version multi-pays.

Atelier sur l'amélioration des modèles de prévision de l'inflation par la prise en compte des outils d'apprentissage profond et d'intelligence artificielle

Cet atelier, organisé par la DERSRI à Douala du 27 octobre au 7 novembre 2025 visait à renforcer les modèles de prévision de l'inflation en zone CEMAC par l'intégration de l'intelligence artificielle, du *deep learning* et des variables climatiques. Il s'inscrivait dans une démarche de modernisation du dispositif existant afin de réduire l'écart entre prévisions et réalisations de l'inflation dans la CEMAC et ses pays membres. Les travaux ont couvert les approches STIF, VAR (standard, structurelles et bayésiennes), modèles espace-état, ainsi que les méthodes d'IA (*machine learning* et *deep learning*). Les performances des modèles ML ont été jugées globalement supérieures aux approches classiques lorsque les données sont suffisantes, avec une efficacité notable des modèles LASSO et SVR. L'atelier a également mis en évidence l'importance de la prévision désagrégée par fonctions de consommation. L'intégration des risques climatiques dans les modèles a été analysée à travers plusieurs canaux de transmission vers les prix. Les modèles espace-état bayésiens ont été présentés comme un cadre flexible et unificateur. Les scripts MATLAB et guides d'utilisation ont été élaborés pour faciliter l'appropriation des outils. Une revue des pratiques des banques centrales internationales a enrichi les échanges. Enfin, l'atelier a dégagé des pers-

pectives organisationnelles et techniques pour une adoption progressive de ces méthodes au sein de la BEAC et des Directions Nationales.

Atelier interne de recherche

L'atelier interne de recherche de la BEAC a réuni les chercheurs autour des enjeux méthodologiques et empiriques liés à la prévision macroéconomique dans la CEMAC. Les propositions et projets de recherche soumis ont porté sur l'apport de l'intelligence artificielle et des méthodes économétriques avancées pour améliorer la prévision de l'inflation et de l'activité économique à court et moyen termes. Une attention particulière a été accordée aux techniques de nowcasting, de prévision future et de trimestrialisation du PIB, à partir de modèles factoriels dynamiques bayésiens DFM et Bridge. Ces derniers ont ainsi permis d'avoir des prévisions immédiates, futures et infra-annuelles du PIB de la CEMAC et des pays membres, pour d'une part une compatibilité et réconciliation des sphères réelle et monétaire, et d'autre part une meilleure efficacité de la politique monétaire. Les échanges ont également exploré l'utilisation du modèle SBVARX, VAR structurels bayésiens exogènes, pour l'amélioration de la prévision à moyen terme de l'inflation dans la CEMAC par leur combinaison aux algorithmes d'intelligence artificielle (IA). Cette étude a montré que la prévision à moyen terme de l'inflation dans la CEMAC peut être améliorée par la combinaison des outils classiques (SBVARX) aux algorithmes de l'intelligence artificielle (IA). Les débats ont été enrichis par des applications concrètes aux données de la CEMAC, mettant en évidence les gains informationnels liés à l'exploitation de bases de données étendues. Les discussions ont souligné les défis de disponibilité, de fréquence et de qualité des données macroéconomiques.



i.1 Working papers**Evaluation du taux d'intérêt naturel dans la CEMAC,***par Evrard Ulrich MOUNKALA*

Le papier traite du problème de la détermination d'une mesure du taux d'intérêt neutre dans la CEMAC à l'effet de fournir à l'autorité monétaire une mesure de l'orientation ex post de la politique monétaire de la BEAC, en s'appuyant sur le modèle proposé par Lewis & Vazquez-Grande (2018). Ainsi, à l'aide des données de la CEMAC sur la période 1991Q1-2024Q4, les résultats obtenus fournissent un taux d'intérêt neutre médian déterminé fondamentalement par des facteurs hors-croissance potentielle du PIB, qui comme pour les petites économies ouvertes, s'inscrit sur une tendance globalement décroissante, moins pentue toutefois pour la CEMAC. L'orientation de la politique monétaire de la BEAC qui en découle met particulièrement en évidence un caractère restrictif depuis 2019Q3 qui est cohérent avec ses objectifs de consolidation de ses réserves de change et de mitigation de l'inflation apparue en 2021 à la suite de la crise de la covid-19.

Hétérogénéités et prévisions monétaires optimales dans la CEMAC,*par Thierry MVONDO, Leo KEUNGNE, Armand FOSSOUO et Mustapha TAHER*

Dans cet article les auteurs identifient au sein d'un modèle de projection trimestriel multi pays, une stratégie susceptible de réduire les hétérogénéités constatées entre les trajectoires monétaires des pays de la CEMAC. Le modèle construit incorpore les spécificités de la zone dont un secteur pétrolier pour cinq des six pays, des secteurs agricole et non agricole, une variable climatique, ainsi qu'un secteur fiscal pour tenir compte des impulsions budgétaires et de l'endettement. Il est estimé par la méthode bayésienne puis bouclé en vue de l'arbitrage, par quatre types de règles monétaires. Les résultats montrent que les

hétérogénéités des trajectoires monétaires sont tributaires de la nature des chocs et des règles monétaires suivies. Plus précisément, la banque centrale ne devrait se préoccuper des hétérogénéités que lorsque l'inflation ne pose pas de véritable problème et, suivre pour cela une règle de Ramsey. Par contre, lorsque l'inflation devient préoccupante, la règle de Taylor modifiée s'avère adaptée.

i.2 Propositions de recherche**Intelligence Artificielle et prévision à moyen terme de l'inflation dans la CEMAC par un modèle VAR Bayésien Structurel,**
par Thierry MVONDO

Cet article montre que la prévision à moyen terme de l'inflation dans la CEMAC peut être améliorée par la combinaison des outils classiques aux algorithmes d'apprentissage automatique (ML) et de l'intelligence artificielle (IA). Pour cela, le résidu du SBVARX actuellement utilisé est entraîné suivant trois approches : le XGBoost, le Random Forest et le SVR. Les métriques calculées montrent que les approches hybrides (SBVARX-IA/ML) performant en général plus que le modèle SBVARX standard. Le test DM conclut quant à lui à un surcroît de précision en prévision avec l'approche SBVARX-SVR, notamment lorsque l'horizon de prévision tend vers le moyen terme. Pour la BEAC dont la politique monétaire est confrontée à de nombreux chocs exogènes depuis l'ère Covid-19, cette approche hybride permettrait d'intégrer les non-linéarités et complexités qui écartent de plus en plus les prévisions à moyen terme de l'inflation de ses réalisations.

Prévision immédiate (Nowcasting), prospective et trimestrialisation du PIB dans la CEMAC et ses pays membres : Une approche par le modèle factoriel dynamique bayésien,
par Armand FOSSOUO

Dans la CEMAC, la conduite de la politique monétaire repose sur une lecture infra-annuelle de la conjoncture, alors même que le PIB reste majoritairement disponible à une fréquence annuelle, avec des délais de publication importants et des calendriers hétérogènes selon les pays. Dans ce contexte, les autorités disposent d'un large ensemble d'indicateurs mensuels et trimestriels couvrant l'activité réelle, les prix, la monnaie et le crédit, le secteur extérieur et les finances publiques, mais diffusés de manière asynchrone, ce qui générerait des bases incomplètes en fin d'échantillon (ragged edge) précisément au moment où l'information serait la plus critique pour la décision. Afin de répondre à cette contrainte informationnelle, l'étude propose un dispositif de nowcasting du PIB fondé sur un modèle à facteurs dynamiques (DFM) estimé dans un cadre bayésien et formulé en espace-état, appliqué à un large panel d'indicateurs infra-annuels couvrant la période 2014–2026, dans lequel l'information serait synthétisée par un nombre restreint de facteurs communs puis reliée au PIB trimestriel et annuel sous contrainte de cohérence comptable. L'estimation s'appuie sur le filtre et le lissage de Kalman, permettant de traiter explicitement les valeurs manquantes liées au ragged edge, de produire des nowcasts en temps réel et d'analyser les révisions induites par l'arrivée successive des vagues d'informations.

Prévision de l'inflation de la CEMAC par des approches basées sur les algorithmes d'Intelligence Artificielle (IA),
par Petrony PEYHA

Dans ce travail l'auteur explore l'univers des algorithmes d'Intelligence artificielle (IA) pour la prévision de l'inflation de la CEMAC. L'étude propose deux méthodologies distinctes utilisant des données mensuelles de l'indice Harmonisé de Prix à la Consommation (IHPC) sur la période allant de janvier 2000 à décembre 2025. L'approche univariée pour les modèles de Machine Learning (LASSO, Gradient Boosting, Support Vector Regression et XGBoost), utilisant uniquement la série historique de l'indice global de l'IHPC de la CEMAC et l'approche multivariée pour les modèles de Deep Learning (N-BEATS et Temporal Fusion Transformer) associant l'IHPC comme variable d'intérêt aux covariables telles que la masse monétaire (M2), le prix du pétrole, l'indice des produits alimentaires, l'IHPC de la France et l'inflation en Chine. Les performances ont été évaluées à l'aide des métriques MAE, RMSE et MAPE. Cette exploration conduit à la conclusion suivante : pour l'approche univariée, parmi les modèles de ML choisis, seuls LASSO et Support Vector Regression (SVR) ont démontré une capacité de généralisation robuste, surpassant les autres modèles. Pour ce qui est de l'approche multivariée, c'est le modèle N-BEAT qui performe. Ces résultats soulignent que la performance des modèles d'IA est fortement conditionnée par le volume et la qualité de données disponibles, ainsi que de la relation entre la variable d'intérêt et les covariables pour l'approche multivariée.

Hybrid Productivity, Inflation Thresholds and Monetary Policy in a Nonlinear Multi-Country DSGE Model of CEMAC,
par Thierry MVONDO

This paper develops and estimates a non-linear multi-country DSGE model for CEMAC, analysing inflation thresholds and hybrid productivity under a common monetary policy. Using a logistic function, it finds that inflation

thresholds are heterogeneous and generally exceed the 3% target, ranging from 4.41% (Cameroon) to 6.66% (Gabon). The study highlights how productivity hybridization shapes these thresholds and impacts Phillips's curve slopes, marginal costs, and monetary transmission. Results indicate that lower-threshold countries (e.g., Cameroon) have weaker productivity responses, while higher-threshold countries (e.g., Gabon) show stronger learning effects. Due to this significant heterogeneity, the author advises adopting a state-dependent monetary policy rule, re-evaluating the 3% target, implementing structural reforms to improve transmission, and enhancing coordination between national fiscal policies and the common monetary policy.

Prévision de la Situation Monétaires Large de la CEMAC : comparaison entre les modèles statistiques et le modèle de Deep Learning N-BEATS

Dans cet article l'auteur évalue la performance du modèle de Deep Learning N-BEATS par rapport aux méthodes statistiques traditionnelles pour la prévision de la Situation Monétaire Large (SML) de la CEMAC, partant du fait que les instabilités des économies

marquées par des chocs successifs, rendent les modèles classiques moins performants pour capter les non-linéarités et les ruptures de tendance qui en découlent. Ce travail se base sur la SML mensuelle couvrant la période de juillet 2009 à février 2025. La prévision, sur un horizon de 12 mois, est faite suivant une approche de hiérarchique, traitant d'abord les composantes secondaires avant d'agrèger les résultats pour obtenir les grandes masses. Six modèles (ARIMA, *Exponential Smoothing*, Prophet, filtre de Kalman, *Naive Seasonal* et N-BEATS) sont comparés à l'aide des métriques RMSE, MAE et MAPE. Les résultats obtenus montrent que trois modèles (ARIMA, Prophet et N-BEATS) surpassent les autres. Si ARIMA et Prophet s'avèrent robustes pour les tendances linéaires et les prévisions à court terme (moins de six mois), le modèle N-BEATS se distingue par sa capacité à capter des dynamiques complexes et non linéaires sur un horizon de douze mois. Cependant, aucun modèle ne domine uniformément toutes les composantes de la situation monétaire. Face à ce constat, une approche hybride consistant à agréger les prévisions des trois modèles retenus est préconisée. Ainsi, deux options sont proposées : une moyenne simple ou une moyenne pondérée permettant d'intégrer le "dire d'expert" du prévisionniste.



Mise en page et impression :
SERVICE DE L'IMPRIMERIE DE LA BEAC
736 avenue Monseigneur Vogt - B.P. 1917, Cameroun
Téléphone : (237) 22 23 40 30/60
Fax : (237) 22 23 33 29/50
E-mail : beac@beac.int
Site web : www.beac.int